



Valélectric Farner SA sacrée entreprise Valais excellence 2021. LDD

Valélectric Farner SA est l'entreprise Valais excellence 2021

PAR PASCAL.GUOX@LENOUVELLISTE.CH

ÉCONOMIE La Nuit de l'excellence a levé le voile sur son lauréat 2021. Et le vainqueur de cette distinction portée par l'Association des entreprises Valais excellence (AEVEX) et placée cette année sous le thème de la formation professionnelle est Valélectric Farner SA, une société basée à Chamossion.

«Cette PME valaisanne a mis ses compétences au service d'un prototype de transport du futur: l'Hyperloop, une capsule dans laquelle un train est projeté à une vitesse de plus de 1000 km/h», souligne ce jeudi par voie de communiqué l'organisateur de cette neuvième édition.

L'idée d'un train guidé

Valélectric Farner SA a activement participé au projet de l'EPFL (bobinage du moteur linéaire permettant de projeter la capsule), qui a été retenu dans le cadre d'un concours international. «Forte de soixante-cinq ans d'expérience dans le domaine de l'électromécanique et du bobinage, la société Valélectric Farner intervient dans la fabrication des moteurs électriques du wagon», rappelle Valais excellence.

Concrètement, l'entreprise lauréate du prix Excellence 2021 a imaginé un train

guidé sur un rail en aluminium, qui sert également à la propulsion du moteur. «Grâce à un ingénieux système de bobines, la capsule développe une grande puissance pour une taille extrêmement compacte: un vrai défi de conception, d'ingénierie et de savoir-faire.»

Focus sur la relève

La cérémonie de remise de distinction s'est déroulée à l'Ecole professionnelle artisanale et service communautaire (EPASC) de Martigny. «Nous avons voulu mettre en valeur la formation des apprentis, qui est de très bonne qualité en Valais, parce que la relève est vitale pour l'avenir de nos PME», a relevé Véronique Besson-Rouvinez, présidente de l'AEVEX. A cette occasion, Gérard Clivaz, directeur de l'EPASC, a présenté le programme «Penser et agir en entrepreneur», qui sensibilise les jeunes à l'entrepreneuriat.

Treize nouveaux labellisés

La Nuit de l'excellence a aussi été l'occasion d'accueillir et de présenter les nouveaux membres qui ont obtenu le label Valais excellence. Treize noms supplémentaires s'ajoutent ainsi à la liste des entreprises performantes et responsa-

bles pour les années 2020 et 2021. Il s'agit de Felix Bureautique, Carroz SA, Gastrovalais, Germanier, Cave du Tunnel, Germanier Transports, Grichting & Valterio, Groupe ALTIS, Matterhorn Group AG, Ville de Sion, le Service cantonal de l'environnement, Rudaz & Partner SA, Cordonier & Rey SA ainsi que la Fondation Domus.

La sortie de crise, thème de 2022

2022 promet d'être une année riche pour l'AEVEX. En plus des échanges de bonnes pratiques organisés régulièrement pour les entrepreneurs, l'association prépare un événement sur le thème de la sortie de crise ainsi qu'une action spéciale pour promouvoir la mobilité durable.

Autre point fort cette année, le lancement d'une nouvelle voie de certification adaptée aux petites entreprises, basée sur les objectifs de l'Agenda 2030, avec une phase pilote ce printemps et le lancement au deuxième semestre.

SIERRE

Les causes de l'incendie restent à déterminer



Un porte-parole de la police valaisanne a indiqué samedi que l'enquête permettant de connaître les causes de l'incendie de vendredi soir du toit de l'hôpital de Sierre se poursuivait. Interrogé par la RTS, le directeur du Centre hospitalier du Valais romand Etienne Caloz a supposé qu'un spot halogène était à l'origine de l'incendie. Il était éteint et c'est le seul engin électrique dans les environs.

Le sinistre n'a pas fait de blessés. Mais, pour des raisons de sécurité, 59 personnes ont été déplacées de l'étage supérieur. Elles ont pu réintégrer leur place après l'intervention des pompiers. «Heureusement, il n'y a eu aucun dégagement de feu dans les étages», a précisé Etienne Caloz, qui a ajouté que les patients n'ont pas souffert.

L'alarme a été donnée vendredi soir, vers 18 h 50. Le Centre de secours incendie région Sierre a indiqué que 48 soldats du feu avaient été engagés dans cette opération. Douze véhicules ont convergé vers l'hôpital. Mathias Volken, porte-parole de la police cantonale, a encore noté qu'un service de piquet avait été maintenu durant la nuit. **ATS**

GRIMISUAT

Le piéton heurté lundi par un véhicule est décédé

La victime d'un accident de la circulation qui s'est produit lundi à Grimisuat est malheureusement décédée vendredi. Ce Valaisan de 82 ans domicilié dans la région avait été heurté par un véhicule alors qu'il cheminait sur le trottoir longeant la route des Combes, du chemin des Versannes en direction de la route d'Ayent. La collision s'est produite peu après le passage pour piétons situé après le croisement avec la rue du Centre scolaire. Grièvement blessé, le piéton avait été médicalisé sur place puis transporté aux urgences de l'hôpital de Sion. Le Ministère public avait ouvert une instruction afin de déterminer les circonstances de cet accident et un appel à témoins avait été lancé. **CKE**

FINGES

La louve retrouvée morte victime d'une collision

Aucune trace de blessures par balle, ni d'indice d'un éventuel empoisonnement! Le Tierspital de Berne confirme que la louve retrouvée morte il y a une semaine à quelques mètres de la route cantonale près du bois de Finges a perdu la vie après avoir été heurtée par un véhicule. Le 25 novembre dernier, un aide garde-chasse avait informé la police cantonale de la découverte d'une louve morte dans le bois de Finges. L'animal avait été retrouvé en bordure de la route cantonale sur le territoire de la commune de Loèche. Aucune blessure externe n'étant visible, la louve avait été conduite au Tierspital à Berne dans le but de déterminer les causes de sa mort. Et les blessures internes démontrent que l'animal a été heurté par un véhicule. **PAG**

PUBLICITÉ

Le Nouvelliste

PARTENAIRE MÉDIA



MENU DE NOËL

REPAS DE FÊTE

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 DÉCEMBRE 2021 À MIDI
CHF 89.-/PERSONNE, HORS BOISSONS

INFOS ET RÉSERVATIONS JUSQU'AU 17 DÉCEMBRE 2021 (places limitées)
Café de Barry - Rue du Levant 34 - 1920 Martigny - 027 720 35 55 - gastro@barryland.ch - www.barryland.ch